

7. 1226 (1811-1812). Chambre dite *bit Kezali Heçdl* (کزالی حصال), dans laquelle est logé l'odjak portant le n° 101.

A. DEVOULX.

CHRONIQUE.

AFFREVILLE. — On nous écrit de Miliana :

Par lettre du 12 octobre dernier, j'ai eu l'honneur de vous entretenir de deux bas-reliefs, mis à la disposition de M. le général Liébert, commandant la subdivision de Miliana. Je vous en adresse le dessin; dans ce travail, je me suis attaché avec la plus scrupuleuse attention à reproduire fidèlement les deux sujets, ainsi que la forme des deux pierres.

Ces sculptures quoique imparfaites et d'un style bizarre, n'en sont pas moins remarquables. Les pierres sont d'un beau calcaire; la figure 1, d'une longueur de 1^m10 sur 0^m60 de hauteur, porte, sur deux côtés seulement, trois simples moulures. Un reste d'inscription est placé à la partie supérieure de la figure 2; celle-ci est moins grande, ses dimensions sont de 65 c. de hauteur sur 45 de largeur. Il n'est pas possible d'assigner aux deux pierres leur véritable origine.

Ces deux bas-reliefs sont aujourd'hui déposés sous les galeries de l'Hôtel de la subdivision, où un musée vient de prendre naissance. L'utilité de cet établissement est tellement reconnu par tous, qu'il deviendrait inutile que je m'appesantisse sur cette question. Les habitants de Miliana s'empres- sent déjà d'y d'apporter tout ce qui peut être utile à l'étude des sciences et des beaux-arts.

M. Mondielli, architecte de Miliana, m'a offert plusieurs médailles, toutes plus intéressantes les unes que les autres. Déjà, dans plusieurs circonstances, j'ai eu à me louer du zèle et du dévouement de M. Mondielli, et du concours empressé

de M. Regnier, soldat au 90^e et secrétaire de M. le général Liébert.

Je crois être sur les traces de l'inscription itinéraire:

DN
IMP
LDO
MITIO, etc.

Je quitte après-demain Miliana pour me rendre à *Amoura*, où je compte faire quelques fouilles (toujours avec les éléments mis à ma disposition par M. le général Liébert); à mon retour, je séjournerai à Aïn-Soultan (plaine du Chelif, où j'espère trouver notre tronçon de colonne.

Notre collection d'antiquités se trouve aujourd'hui enrichie d'une tête de faune trouvée à Affreville (*supposé Zuccabar ou Colonia Augusta*), par M. Perette, adjoint de cette localité; je la désigne sur une planche par la figure 3, elle est en marbre blanc et d'un fini parfait; l'encastrement qui existe au bas, me fait supposer qu'elle a servi d'ornement à une fontaine et non à une statue.

La médaille figure 4, qui date incontestablement de l'ère chrétienne, est en cuivre rouge, et parfaitement conservée.

J'ai cru devoir compléter ma planche par une perspective cavalière d'un chapiteau (n° 5) trouvé dans les déblais de la Casba de Miliana. Les dessins de cette sculpture ne rappellent-ils pas un peu le style Byzantin ?

Je reçois à l'instant de Duperré (*Oppidum Novum*), quatre médailles trouvées dans cette localité; veuillez me faire l'honneur de les accepter. Je n'ai eu le temps que d'en nettoyer une seule. M. Schwartz, aubergiste à l'oued Rouina, vient d'adresser à M. le général Liébert, une pierre ayant la forme d'une clef de voûte. Sur une de ses faces sont sculptées deux colombes séparées par une rosace.

A mon retour d'Amoura, je vous entretiendrai longuement de cet envoi et de plusieurs pierres commémoratives réunies à l'Hôtel de la subdivision.

Veuillez agréer, etc.

A. GUITER.

L'épigraphe annoncée dans la lettre qu'on vient de lire—et dessinée sur une feuille à part, sous le n° 2, avec quatre autres antiquités — est une épitaphe placée au-dessous d'un bas-relief; le haut et une partie du côté gauche manquent. Voici ce qui subsiste encore, d'après M. Guiter.

.....
.... LIVS CVTAIVV
.... INIS LX AN CCIII
.... IVLIAA MAXIMA
.... IVLIVS TVINTIVS

Le rapport de symétrie qu'il a dû y avoir entre le carré creux où est le bas-relief et le champ de l'épigraphe placée au-dessus, ne permet pas de supposer qu'il manque plus de deux ou trois lettres au commencement des lignes. On peut donc hasarder cette traduction de notre fragment d'épitaphe :

« *Julius Cutaiuu* est mort âgé de 60
« ans, dans l'année (provinciale) 203 (de J.-Ch. 242-3).....
» *Julia Maxima*..... *Julius Twintius*. »

La finale *u* dans les noms propres annonce ici, en général, une origine indigène.

Dans le carré creux, on a sculpté grossièrement un bœuf, dont la tête est placée de face.

Ce monument remonte au règne de Gordien III, qui est compris entre les années 238 et 244.

La médaille (n° 4) est un grand bronze byzantin dont voici la description :

Avers. — Deux personnages assis, têtes nimbées. Celui de gauche porte barbe, l'autre est imberbe, le premier tient un sceptre de la main droite; une croix se présente en diagonale derrière l'épaule droite du deuxième qui a les mains jointes. Entre les deux, sont comme deux bâtons, sculptés en torsade et à tête sphérique, une croisette, peut-être. La légende est ainsi conçue : **D.N. IVSTINVS P...** Mais la partie moyenne .. **TINVS**... est seule incontestable.

On reconnaît une de ces médailles frappées en l'honneur de l'Empereur Justin et de Justinien, son neveu et successeur.

Revers. — Grande M majuscule avec une croix au-dessus et un A au-dessous. Les deux diagonales de M ont une petite barre horizontale en dessous de leur point d'intersection qui est juste

à la hauteur du milieu des montants. L'A est surmonté d'une petite barre horizontale, et la barre intérieure est brisée en forme de V très-évasé. Le long du montant gauche de M, on lit le mot **ANNO**, dont les lettres sont placées au-dessus l'une de l'autre. Du côté opposé, il y a un G et au-dessous II. Ce G, dont la petite barre verticale est en contre-bas au lieu d'être ascendante, équivaut au chiffre romain V qu'il remplace sur des monnaies du Bas-Empire et même sur des épigraphes de cette époque. Les éléments de la légende étant rassemblés, on obtient **ANNO VII**, ou septième année (du règne de Justin I^{er}), ce qui nous reporte à 525 de J.-C. Cette date du règne de Justin prouve que M. de Saulcy s'est trompé lorsque, dans sa *Numismatique byzantine* (p. 7.), il a dit qu'on n'a commencé à dater les années de ce règne sur les monnaies, qu'à partir de la douzième. M. Isambert avait déjà rapporté un exemple du contraire (*Histoire de Justinien*, p. 293).

L'abréviation NIKO, qui est à l'exergue, indique que ce bronze a été frappé à Nicopolis.

Le lecteur voudra connaître ce que signifie le grand M qui occupe presque tout le champ du revers de notre médaille. Voici ce qu'en dit M. Isambert dans l'ouvrage déjà cité, p. 290.

« Ludwig (Loc. cit.) réfute avec raison Ducange et Beger qui voient dans le monogramme M avec l'A minuscule qui l'accompagne, et qui paraît pour la première fois dans les monnaies d'Anastase, le signe de la vierge Marie, patronne de Constantinople. N'était-ce pas assez que de figurer la croix comme on l'a fait dans les mains des deux empereurs? et un tel signe aurait-il remplacé l'initiale du Christ, X P, dans les revers? Ce monogramme est bien plutôt l'initiale et la finale du mot *moneta*. »

« Eckell (ch. xvi, p. 508) récuse aussi l'explication de la majuscule M par une allusion à la Vierge, et de I. C. par une allusion au Christ, qui ne s'exprime pas autrement que par XP réunis dans un monogramme. »

Sous le n^o 5, M. le lieutenant Guiter donne le dessin d'une tête de faune en mascaron dont le menton est brisé; la bouche est démesurément ouverte, et les yeux sont très-écarquillés. Une bandelette en torsade repose sur le front et se termine aux tempes par deux rosaces dont celle de gauche est surmontée

de quatre feuilles formant rameau. Un croissant s'aperçoit au-dessus de la bandelette, tout en haut du coronal.

Le n° 1 est un bas-relief auquel manque la moulure de gauche, mais dont le tableau semble complet; car le personnage principal est flanqué de deux individus placés, par groupes de deux, à ses côtés. Les lois de la symétrie autorisent à penser qu'il n'y en avait pas plus à gauche où est la brisure que sur le côté demeuré intact.

Quoi qu'il en soit, la figure dominante monte un âne qu'elle guide de la main gauche par une longe, et tient verticalement de la droite un javelot à large fer. L'état du monument ne permet pas de déterminer la nature du costume ni de décider si la double torsade qui lui barre le front est une bandelette surmontée de cheveux en rouleau.

A la droite de l'observateur, sont deux individus vêtus d'une simple tunique courte, la tête nue et les cheveux coupés au-dessus du front. Ce sont sans doute des serviteurs. De l'autre côté, sont des individus habillés de longs vêtements : le plus rapproché de la moulure a les bras croisés; sa robe est froncée par six plis droits. L'autre porte, par-dessus une tunique talaire, un vêtement qui se dessine par un double pli descendant en diagonale de droite à gauche. Sa tête, remarquablement grosse et de forme sphérique, offre sur le front le double bourrelet dont il a déjà été parlé. Tous deux sont sans doute les parents du défunt.

Car nous avons ici un de ces bas-reliefs funéraires si fréquents en Afrique où on les appelait *tabula* et dont nous avons décrit deux très-remarquables échantillons dans les *Epoques militaires de la Grande Kabilie*, p. 274 et suivantes. Ces tableaux sont ordinairement doubles : le supérieur représente le défunt à l'époque culminante de sa vie, et l'autre le montre sur son lit de mort.

Le tableau que nous venons d'expliquer au lecteur, appartient, dans cette hypothèse, à la première catégorie.

Nous n'avons pas besoin de renouveler ici les éloges que nous avons déjà adressés à M. le lieutenant Guiter. Le nombre et l'importance des communications archéologiques qu'on lui doit parlent assez haut en sa faveur.

CHERCHEL.— On nous écrit de Cherchel, 24 novembre 1858.

.... A-propos d'objets d'arts je dois vous annoncer que depuis trois jours, à 60 ou 80 mètres de la porte d'Alger, dans l'intérieur de la ville, on remuait la terre à environ 1^m50, pour établir un jardin le long de la route, dans un endroit que vous connaissez sans doute et où il y avait jadis de grandes constructions, peut-être des bains, mais qui avait été comblé par les Français, dans les premiers temps de l'occupation. On a mis à découvert une belle statue de femme, en marbre, un peu plus grande que nature, et bien conservée. Elle est drapée d'un style large et d'un beau caractère; ce pourrait bien être une princesse ou impératrice romaine, en déesse ou muse, comme c'était l'usage; ce que l'on ne peut pas encore bien décider, la tête et les bras manquant et n'ayant aucun attribut. Mais, d'après une assez large inscription fort lisible, déterrée auprès (avec deux autres moins lisibles et qui ne sont pas encore retournées), il serait peut-être facile de lever l'incertitude et de l'attribuer à la troisième femme d'Alexandre Sévère. C'est pourquoi j'ai pensé vous faire plaisir, en vous envoyant une transcription faite bien à la hâte, puisque on a de suite enlevé la pierre pour le Musée et je n'ai pu en faire autant de la statue qui est encore couchée. Du reste, vous en retrouverez un dessin dans la collection que j'aurai l'honneur de mettre sous vos yeux le mois prochain, quand j'irai à Alger.

Voici ce croquis d'inscription qui est sur une pierre d'environ 80 à 100 centimètres de long; les lettres de 5 à 6 centimètres, fort lisibles, il me semble n'y manquer qu'une lettre à chaque commencement de grande ligne :

... NEAE SEIAE HERENNIAE SALLVSTIAE
... ARBIAE - ORBIANAE SANCTISSIMAE AVGVSTÆ
CONIVGI AVG NOSTRI
EQQ SINGVLARES DEVOTI
.. MINIMAE STATIQVE EIVS CVRANTE
... ICINIO HIEROCLETE PROC AVG
PRAESIDE PROVINCIAE

De cette inscription, on pourrait peut-être déduire que les fameux bustes trouvés, il y a trois mois, par les ouvriers des Ponts-et-Chaussées, seraient plutôt ceux d'Alexandre Sévère et de son père Gessius Marcianus, que ceux de Macrin et de

son fils Diaduménien, comme le suppose M. de Lhotellerie. En effet, le jeune homme, par le commencement de virilité de ses traits, et ses favoris naissants, rappellerait plutôt le fils de Mamée; son costume impérial et sa riche cuirasse, si bien détaillée et conservée ne se voient que dans les bustes d'empereur (V. *l'Iconographie romaine* de M. Visconti et le Musée du Louvre). Au contraire, le buste de son père, entièrement nu, est dans ce que l'on appelle le style héroïque; pensée pieuse et qui ne surprend point, de la part du vertueux fils de Mamée.

Celui-ci fut tué (an 235) à 26 ans; les traits du buste impérial sont en harmonie avec cet âge, tandis que si l'on attribue les bustes à Macrin et à son fils, pourquoi d'abord le premier, qui a régné quelques mois, ne porterait-il pas les insignes impériaux? et pourquoi, si le second est Diaduménien (qui n'avait que 10 ans, quand il fut tué avec son père, en 218), serait-il représenté avec le costume impérial quand il n'a pas régné? (1) Il vaut mieux en cela, s'en rapporter aux médailles ou aux ouvrages bien authentiques. Ici, dénué de tous livres, les matériaux me manquent et je ne puis toujours me fier à ma mémoire; comme ce ne sera pas le temps des vacances, j'espère trouver dans votre bibliothèque, bien des choses qui pourront me la rafraîchir.

T. CHARON L'EMÉRILLON,
Artiste peintre à Cherchel.

CHERCHEL. — M. de Lhotellerie, conservateur du musée de cette ville, nous adresse la communication suivante :

» J'ai l'honneur de vous donner, ci-après, le détail des objets antiques que l'on a rencontrés près de la Porte d'Alger, à l'extrémité de la place de l'Église, dans le défoncement d'un terrain loué par le Domaine au sieur Paolo.

Ce sont :

1^o Une statue de femme drapée, en marbre blanc, de 1 m. 75 c. de hauteur, non compris la tête, qui était scellée et qui n'a pas encore été retrouvée;

(1) On n'ignore pas que malgré la décadence du goût depuis Septime Sévère, malgré le travail petit et maigre des médailles, il y a encore sous Alexandre quelques bonnes statues et surtout de bons bustes. Il y a même au Louvre une belle statue authentique de Pupien (an 257).

2° Une tête de femme ornée d'une belle chevelure à chignon, également en marbre blanc.

On marchait presque sur cette tête qui a été rencontrée à 3 ou 4 centimètres de profondeur;

3° Un énorme tronçon de tambour de colonne cannelée, en marbre blanc;

4° Un autre idem, d'une dimension et d'une exécution supérieures au précédent;

5° Corniche très-ornementée, en marbre blanc;

6° Deux énormes morceaux d'entablement, en même matière;

7° Deux belles colonnes en granit, en bonne conservation, et d'une longueur de plus de cinq mètres.

Ces morceaux remarquables de l'architecture des anciens, pourront plus tard être utilisés pour l'embellissement de quelque monument public : porte monumentale de musée, église, mairie, etc., etc.;

8° Une inscription sur un bloc de pierre de taille;

9° Une inscription sur deux blocs de pierre de taille.

C'est en ce lieu que l'on a trouvé autrefois d'énormes colonnes qui ont été, dit-on, transportées en partie à Alger. Là aussi furent exhumés la jambe gauche en bronze d'une statue virile équestre et un avant-bras en même métal d'une statue de *femme* ? qui tient une *bille* ? entre le pouce et l'index. Ces deux objets font partie de la collection archéologique du musée de cette ville. La grande draperie qui se trouve appuyée intérieurement contre le mur de la balustrade du musée vient également de cette provenance; elle était à fleur de terre et on la foulait littéralement aux pieds.

Il serait vivement à désirer que l'on continuât les fouilles commencées sur ce point qui recèle les vénérables débris de quelque palais grandiose écroulé. On ne peut guère trouver un endroit plus propice pour l'exécution des travaux de ce genre; les déblais y sont peu profonds (1 mètre à peu près). Le voisinage de la route qui est attenante au terrain en question, est aussi fort à considérer pour le transport des énormes débris artistiques des splendides édifices de Julia Cæsarea, la riche capitale de la Mauritanie Césarienne.

Une des pierres dont je fais mention est une dédicace à la femme d'Alexandre-Sévère, à Orbiana, dont les médailles nous donnent l'image et le nom qui est totalement inconnu dans

l'histoire. Cette inscription nous fait aussi connaître le nom d'un gouverneur du pays.

Je tâcherai de vous préparer demain, si je n'ai pas la fièvre qui me dure depuis quelques jours, un rapport sur cette précieuse dédicace. Je me tromperais peut-être sur la traduction, car, vous le savez, je n'ai pas de livres traitant d'épigraphie.

Je n'ai pu encore faire mon rapport sur les bustes de Macrin et de Diaduménien, j'attends pour cela des livres que j'ai demandés en France.

Pour la grande statue qui vient d'être rencontrée, j'avais chargé le sieur Bouchet, tailleur de pierres, que vous connaissez, de me transporter au Musée ce beau produit de l'art antique. Pensant qu'il valait mieux dépenser quelque argent en plus pour faire manœuvrer, par un homme adroit et habitué à remuer avec aisance des blocs très-lourds, cette grande statue qui a été fêlée en biais du haut en bas en tombant jadis de l'endroit où elle avait été placée, je préfèrai cette manière de faire, plutôt que d'employer des hommes de bonne volonté du 23^e de ligne qui travaillent aux fouilles en dehors des exigences de leur service. Le sieur Bouchet se chargea donc de faire transporter à ses frais moyennant remboursement par la commune, et il devait fournir ses hommes et ses outils. Ce qu'il fit en effet. Mais voilà que, entre autres ouvriers, il avait pris deux sapeurs conducteurs qui allèrent chercher, pour un instant, un diable au magasin du génie (1).

.....
On déchargea donc la statue au risque de la briser. Elle est encore sur la promenade publique, où on est obligé de la laisser faute de moyens de transport.

P. DE LHOTELLERIE.

Nous regrettons que M. Charon l'Emerillon n'ait pas joint un estampage à sa copie. Cependant, cette lacune perd de sa

(1) Nous supprimons ici un passage où M. de Lhotellerie se plaint d'entraves apportées au transport de la statue par une personne de la localité. Nous espérons qu'avant peu de pareils faits ne pourront plus se reproduire, et qu'à défaut de zèle scientifique, le respect dû à des ordres supérieurs en préviendra le retour. — *N. de la rédaction.*

gravité, l'inscription étant très-lisible, ainsi que lui et M. de Lhotellerie s'accordent à le déclarer.

En étudiant la fin de la quatrième ligne et le commencement de la cinquième, qui contiennent une formule très-connue (*devoti numini maiestatique*), on voit qu'il manque au plus deux lettres à la tête des lignes 1 et 2, 5 et 6; les autres ayant été gravées en retraite, se trouvent tout-à-fait complètes. Ceci posé, il devient facile de suppléer les très-faibles lacunes qu'un acte de vandalisme déjà ancien a laissées sur cette importante épigraphe. Nous nous hasardons donc à la rétablir ainsi :

GNEAE SEIAE HERENNIAE SALLVSTIAE
BARBIAE ORBIANAE SANCTISSIMAE AVGVSTAE
CONIVGI AVG. NOSTRI
EQQ. SINGVLARES DEVOTI
NVMINI MAIESTATIQVE EIVS CVRANTE
LICINIO HIEROCLETE PROC. AVG.
PRAESIDE PROVINCIAE

- « A Gnea Seja Herennia Sallustia
- » Barbia Orbiana, très-sainte Auguste,
- » épouse de notre Auguste; —
- » Les cavaliers *singulaires*, dévoués
- » à sa divinité et à sa majesté, par les soins
- » de Licinius Hiéroclès, procureur d'Auguste
- » gouverneur de la province »

Orbiana, troisième femme de Sévère-Alexandre, est tout-à-fait inconnue dans l'histoire, dit Mionnet (T. I, 370); les médailles et l'épigraphie témoignent seules de son existence. Une médaille d'Alexandrie établit qu'en 226 de J.-Ch. elle était déjà unie à cet empereur; on ne sait pas l'année de sa mort. Aux trois noms qu'on lui connaissait, d'après la numismatique, il faut ajouter ceux de *Gnea Seja Sallustia* que lui donne notre inscription, dont la date oscille entre 226 et 235, année où Sévère-Alexandre fut assassiné (1).

Les *Equites singulares* (on disait aussi *Singularii*) parais-

(1) Ces trois noms se retrouvent en tête d'une dédicace faite par les Vétérans et les anciens de Valence (Espagne). V. n° 960 d'Orelli.

sent avoir été des sortes de gardes du corps, des espèces d'appariteurs qui se rencontraient jusque dans les provinces, auprès des magistrats supérieurs, tels que devait être le gouverneur de la Mauritanie Césarienne mentionné sur notre inscription. On peut voir, au reste, dans la *Notitia dignitatum* (édition de Boëking, t. 2^e, p. 788), un passage assez étendu où les diverses opinions émises à ce sujet sont rapportées et discutées.

Avant le mot LICINIVS, au commencement de la sixième ligne, il y avait sans doute l'initiale du prénom. Nous connaissons trois inscriptions où figurent des personnages de ce nom, dans notre collection épigraphique de Cherchel, sous les nos 39, 42 et 143. Les deux premières, relatives à un *Licininus* surnommé *Secundinus*, décurion de Julia Caesarea, sont au Musée de Cherchel. La dernière, qui avait été trouvée dans le port, a disparu peu de temps après la découverte.

La dédicace récemment exhumée enrichit d'un nom, celui de Licinius Héroclès la liste trop courte des gouverneurs de la Mauritanie Césarienne révélés par l'épigraphie locale, et qui sont :

1^o Publius Aelius Peregrinus. Se trouve au Musée de Cherchel;

2^o Publius Aelius Peregrinus Rogatus, de la tribu Papiria. Il figure sur une inscription que nous avons copiée en 1846, dans le jardin de M^{me} Jean, à 2 kilomètres environ à l'est de Cherchel, entre la route d'Alger et les collines. Cette inscription a disparu;

3^o Aurelius Litua. Au Musée d'Alger;

4^o Caius Octavius Pudens, procurateur impérial à *Censibus*. Cette inscription, qui se trouvait au même endroit que le n^o 2, a également disparu.

Nous n'interviendrons pas dans le débat entre MM. de Lhotellerie et Charon, au sujet de l'attribution des deux bustes trouvés auprès du théâtre antique. Il nous manque pour cela une base tout-à-fait essentielle; car nous n'avons pas vu ces bustes, non plus que les dessins qui en ont été faits.

A. BERBRUGGER.

